

Comment agir pour contribuer à l'acquisition d'une plus grande autonomie?

Enjeux de l'action de l'AVS:

- Participer à l'acquisition de l'autonomie de l'élève en situation scolaire.
 - Lui permettre de passer du degré 3 au degré 2, puis du degré 2 au degré 1 compte tenu des besoins de compensation du handicap:
- 1 - **Autonomie** (quand la personne fait par elle-même totalement, spontanément, habituellement et correctement) ;
 - 2 - **Semi-autonomie** (quand au moins une fois une de ces conditions n'est pas remplie) ;
 - 3 - **Dépendance** (quand la personne ne fait pas par elle-même, ni totalement, ni spontanément, ni habituellement, ni correctement).

D'une façon générale et quelle que soit la déficience, il est important de:

- Toujours se concerter avec l'enseignant afin de prévoir à l'avance et en fonction de la séance les adaptations spécifiques particulières
- Collaborer avec l'enseignant pour la préparation matérielle des séances d'apprentissage
- Adapter des outils pédagogiques en lien avec le handicap (gommettes, photocopies, pictogrammes...)
- Acquérir des connaissances par le biais de spécialistes du handicap de l'élève.

A. Tâches principales qui seront demandées à l'auxiliaire pendant les temps d'enseignement

1. Aide à l'installation de l'élève dans les conditions de sécurité et de confort
2. Participation à l'organisation matérielle et pédagogique de certaines activités
3. Aide spécifique dans les matières où les manipulations ne peuvent être réalisées par l'élève
4. Répétition et/ou reformulation des consignes (relayer les discours et les actions de l'enseignement)
5. Aide à la prise de notes/faciliter l'autonomie et l'organisation de l'élève « à son poste de travail »
6. Soutien au maintien de l'attention
7. Aide à la socialisation de l'élève et à sa participation aux activités collectives
8. Soutien dans l'utilisation des aides techniques (outils de suppléance, ordinateurs, etc.)
9. Accompagnement lors des activités physiques et sportives (ou de motricité)
10. Accompagnement lors des sorties de classes occasionnelles ou régulières
11. Accompagnement en situation d'évaluation (des acquis scolaires)

B. Interventions en dehors des temps d'enseignement (inter classes, repas, etc.)

1. Aide aux déplacements dans l'établissement
2. Accompagnement aux toilettes, en récréation
3. Accompagnement pendant les temps de repas (cantine, goûter)
4. Accompagnement à la garderie

A1. Aide à l'installation de l'élève dans les conditions de sécurité et de confort

De façon générale :

- Repérer les lieux avec l'enfant et lui apprendre à s'installer
- Lui apprendre à maîtriser le matériel spécifique afin qu'il l'utilise seul dans les limites de sa déficience.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|--|---|---|
| <p>Tenir la porte mais le laisser l'ouvrir. Vérifier la bonne assise de l'enfant. Ne pas lui changer de place. Avoir une place adaptée pour ne pas gêner les autres tout en restant intégré au groupe. Prévoir de l'espace pour les déplacements de l'AVS. Sécuriser les alentours. Ne pas accomplir des tâches réalisables par l'élève Prendre le temps d'observer l'élève Mettre en place les adaptations matérielles nécessaires en prenant en compte le handicap avec l'équipe éducative ou l'équipe de suivi de scolarisation. Faire participer l'élève dans la mesure de ses capacités Anticiper et prévoir le temps Faire appel aux autres élèves de la classe chaque fois que possible.</p> | <p>Placer l'élève devant. Lui créer des repères matériels. Ne pas lui changer de place. Visiter les lieux avec lui pour qu'il se familiarise. Aider à vider le cartable. Mettre en place des adaptations matérielles pour le bien-être de l'élève en prenant en compte son handicap avec l'équipe pluridisciplinaire.</p> | <p>Fermer les portes de l'établissement. Anticiper les comportements dangereux. Laisser l'enfant prendre ses repères dans la classe sans intervenir. Ritualiser l'installation grâce à des objets, dans le calme. Ne pas lui changer de place.</p> | <p>L'enseignant place les élèves en mettant des étiquettes par exemple. Inviter l'élève à prendre « possession » de sa place Le mettre de préférence à côté de quelqu'un de calme. Le placer plutôt au fond de la classe de façon qu'il ait une vision globale de la pièce. Faire prendre conscience du danger. Laisser l'enseignant réprimander l'enfant.</p> | <p>L'enseignant installe l'élève face au tableau devant. Anticiper et prévoir le temps Lui créer des repères matériels</p> | <p>L'enseignant installe l'élève face au tableau devant. Anticiper et prévoir le temps Lui créer des repères matériels</p> |

A2. Participation à l'organisation matérielle et pédagogique de certaines activités

De façon générale :

- Ne jamais faire à la place de l'élève
- Si celui-ci ne peut faire les gestes de façon coordonnée, se les faire dicter par l'élève.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|---|--|--|
| <p>Apporter le matériel et laisser l'enfant le gérer sur sa table. Inciter à attraper ses cahiers quand c'est possible. Disposer d'un jeu de livres en double. Prévoir un endroit de rangement. Prévoir le temps nécessaire pour s'organiser. Laisser l'élève tâtonner. N'intervenir que pour garder le contact avec le cours. Se concerter avec l'enseignant afin qu'il prévoit une activité dans laquelle l'élève peut intervenir seul dans les limites de son handicap. Si besoin, être l'outil de l'élève mais ne pas faire à sa place. Sortir le matériel non accessible Demander à l'élève de dicter les gestes à accomplir à sa place.</p> | <p>Gérer auprès des professeurs le matériel spécifique adapté micros - émetteur et oreillette réceptrice. Table inclinée et loupes. Visualiser les consignes Agrandir les textes si c'est nécessaire. Réserver un espace personnel où il trouvera tout le matériel nécessaire. Signaler à l'enseignant quand un support n'est pas adapté en fonction du handicap. Faire travailler avec un autre enfant</p> | <p>C'est l'enseignant qui donne les consignes mais en accord avec celui-ci, l'AVS veille à ce que ce soit abordable Entrer dans les apprentissages par les sujets préférés de l'enfant. Préparer avec l'enseignant le matériel pour l'activité. Adapter des outils pédagogiques en lien avec le handicap (gommettes, photocopies, pictogrammes...) Formuler les actions si l'élève ne le fait pas lui-même. Sortir les cartes-aide. Favoriser les petits groupes</p> | <p>Eviter qu'il y ait des outils inutiles sur sa table (le strict minimum). Faire ensemble en nommant, verbalisant Le laisser faire seul en le guidant.</p> | <p>Ne pas intervenir si l'élève n'en a pas besoin. Ne pas faire « à sa place » Aider à la mise en place d'ateliers spécifiques. Favoriser les petits groupes</p> | <p>Fabrication de caches permettant de lire seul sans être perdu dans la page. (suivre ligne par ligne) Agrandir les textes. .</p> |

A3. Aide spécifique dans les matières où les manipulations ne peuvent être réalisées par l'élève

De façon générale :

- Bien distinguer ce qui ressort de la déficience pathologique de ce qui ressort de mauvaises habitudes.
- Pallier les difficultés à la demande de l'élève.
- Travailler la prise de conscience de ses limites mais aussi de ses capacités réelles.
- Se fixer des objectifs d'acquisition d'autonomie.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|--|---|---|---|---|---|
| <p>Laisser l'enfant manipuler seul et pallier ses difficultés à sa demande. Prédécouper si nécessaire ou bien surligner les traits à découper. Trouver des stratégies afin de pouvoir réaliser les manipulations. Prévoir à l'avance l'organisation. Doser l'aide en fonction du degré de fatigabilité de l'élève. Faire « avec » l'élève et non « à la place de »</p> | <p>Aider en fonction du handicap. Attendre parfois que l'élève demande de l'aide. Faire « avec » l'élève et non « à la place de »</p> | <p>Montrer le mouvement Accompagner le geste Diminuer la guidance au fur et à mesure des acquisitions. Décomposer la tâche pour que l'enfant puisse participer.</p> | <p>Ne pas donner trop d'objets à manipuler en même temps.</p> | <p>Adapter les supports. Mettre à disposition du matériel pour manipuler (cubes, noisettes, gommettes...) Ne pas faire l'exercice à la place de l'élève. Se faire expliquer la manipulation par l'enfant.</p> | <p>Lui montrer le geste adéquat pour le découpage. Faire des pointillés, des lignes pour écrire les lettres, les chiffres. Prévoir à l'avance l'organisation. Privilégier l'oral.</p> |

A4. Répétition et/ou reformulation des consignes (relayer les discours et les actions de l'enseignement)

De façon générale :

- Ne pas reformuler de façon systématique toutes les consignes.
- Laisser l'élève faire la demande à l'enseignant s'il ne comprend pas.
- Dire au professeur de s'adresser à l'élève et non à l'AVS.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|---|---|---|
| <p>Ne pas aller au-delà de ce que donne l'enseignant comme informations L'AVS peut prendre des notes en parallèle pour compléter la prise de note de l'élève.</p> | <p>Répéter de façon constructive en rythme avec le handicap de l'élève. S'assurer de la bonne compréhension de la consigne Oraliser les informations visuelles.</p> | <p>Utiliser des mots simples et pas à profusion. Ne reformuler les consignes qu'en cas de besoin. Ne pas amorcer la réflexion qui doit être faite par l'élève Relayer les explications du professeur quant à la finalité des exercices</p> | <p>Savoir différencier ce qui ressort de la motivation et de la compréhension</p> | <p>Bien s'assurer de la compréhension des consignes. Les faire reformuler. Utiliser des exemples Stimuler la mémoire par l'intermédiaire de différents supports. Evaluer la compréhension avant de reformuler. Inciter à aller jusqu'au bout du travail demandé. Mettre en place des contrats. Surligner les mots-clés des consignes Demander à l'élève de reformuler les consignes. Demander s'il a compris. Ne pas répéter automatiquement. Inciter l'élève à interroger l'enseignant s'il n'a pas compris. Attendre les questions de l'élève sans anticiper.</p> | <p>Demander de répéter et d'expliquer la consigne. Eventuellement l'expliquer aux autres enfants. Motiver l'écoute et l'attention pour que l'enfant soit acteur dans le travail. Lire à haute voix les consignes écrites. Laisser l'enseignant demander à l'élève de corriger son discours pour la bonne compréhension de tous. Ne traiter qu'une consigne à la fois. Inciter l'élève à interroger l'enseignant s'il n'a pas compris. Attendre les questions de l'élève sans anticiper.</p> |

A5. Aide à la prise de notes/faciliter l'autonomie et l'organisation de l'élève « à son poste de travail »

De façon générale :

- Organiser le plan de travail de façon à le rendre fonctionnel et efficace.
- Privilégier pour la prise de notes l'outil le plus adapté en fonction du handicap.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|---|--|--|--|
| <p>Aider quand l'enfant est fatigué ou qu'il y a trop à écrire. Mémoriser les consignes s'il n'a pas pu les noter. Rendre accessible la prise du matériel. Bien dissocier ce qui relève du handicap Adapter le poste de travail avec l'aide d'un ergothérapeute Mettre à disposition le matériel nécessaire à portée de mains. Lui laisser faire son travail et n'intervenir que quand la fatigue apparaît.</p> | <p>Avoir toujours les mêmes repères et les mêmes habitudes. Utiliser du matériel adapté. Bien dissocier ce qui relève du handicap Diminuer l'aide progressivement en fonction du degré d'acquisition d'autonomie. Inclure l'élève dans des groupes sans l'AVS</p> | <p>Mettre en place des contrats de démarche à suivre. La prise de note est difficile voire impossible. Cela demande deux tâches simultanées qui en plus mobilisent deux sens. Guider verbalement l'élève en le laissant s'approprier son matériel. Utiliser des photos de l'élève dans différentes attitudes.</p> | <p>Le laisser s'organiser seul selon le degré de confiance. Obtenir la coopération de l'enfant en faisant des petits contrats. Par exemple : « tu écris jusqu'à tel mot et j'écris le reste. » Augmenter le nombre de mots au fur et à mesure des progrès. Limiter toujours le nombre d'objets sur sa table.</p> | <p>Laisser l'enfant chercher par lui-même tout en restant présent en cas de besoin. Aider à retrouver les chemins de la mémoire des notions déjà vues. Etre à l'écoute mais ne pas intervenir de façon systématique. Inclure l'élève dans des groupes sans l'AVS</p> | <p>Relayer la prise de note uniquement quand l'enfant est fatigué. Surveiller la prise de notes et signaler certaines erreurs (pas de façon systématique en fonction de l'objectif de l'exercice) Ecrire en contrat avec l'enfant, chacun sa partie. Recourir à des aide-mémoire bien organisés Prendre des notes en double. Faire des photocopies des cours. Tracer les lignes. Refaire les modèles d'écriture.</p> |

A6. Soutien au maintien de l'attention

De façon générale :

- Laisser l'enseignant faire les remarques nécessaires à l'élève. Ne pas les faire à sa place.
- Laisser le plus possible l'enfant être un élève de ce professeur comme les autres.
- Laisser l'enseignant gérer les « absences » communes au groupe classe.
- Se concerter avec l'enseignant afin d'éviter certains parasites (bruits, affichages trop nombreux ou pas simples)

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|--|--|--|---|--|--|
| <p>Le recadrer et l'encourager s'il s'énerve, panique ou stresse. Faire des pauses</p> | <p>Equilibrer les phases de travail et de repos.</p> | <p>Utiliser les outils comme le Timer. L'attention de l'élève doit être stimulée en permanence. Simplifier et proposer un temps court pour des activités adaptées à sa capacité de concentration. (ex : clochettes pour début et fin) Recadrer son attention sur l'enseignant. Laisser l'enseignant gérer les absences communes au groupe classe. Stimulation par la parole et les récompenses</p> | <p>Expliquer à l'enfant qu'il se pénalise en n'écoutant pas. Valoriser les efforts. Prévoir des récompenses (coloriages, points à relier...) Rappeler les règles de politesse. Enlever tout ce qui parasite l'attention (gomme, crayons...) Changer d'activité.</p> | <p>Fonctionnement par contrats verbaux. L'attention de l'élève doit être stimulée en permanence. Il est nécessaire pour cela d'adapter les exercices qui doivent être courts. Laisser l'enseignant gérer les absences communes au groupe classe. Eviter certains parasites (bruits, affichages trop nombreux ou pas simples)</p> | <p>Donner confiance, encourager. Lui rappeler d'écouter. Donner davantage de temps à l'élève afin qu'il finisse son travail. Aider à repérer chaque étape du travail et inciter à les traiter une à une.</p> |

A7. Aide à la socialisation de l'élève et à sa participation aux activités collectives

De façon générale :

- Expliquer aux autres élèves le handicap rencontré.
- Responsabiliser l'enfant.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|--|--|---|---|--|--|
| <p>Se concerter avec l'enseignant afin qu'il rappelle aux autres élèves qu'ils ont un rôle à jouer auprès de l'enfant. L'inciter à aller vers les autres élèves. Se mettre en retrait. Inciter à ranger le matériel, à ramasser. Eviter la surprotection. Laisser l'élève seul de temps en temps. Lui aménager des temps où il est seul avec ses camarades. Rester en retrait si le besoin de sécurité est constant.</p> | <p>Eviter la surprotection. Laisser l'élève seul de temps en temps. Lui aménager des temps où il est seul avec ses camarades. Rester en retrait si le besoin de sécurité est constant.</p> | <p>S'effacer au maximum. Aider à l'identification au groupe. Aller le chercher quand il « décroche ». Le stimuler à suivre le programme de l'enseignant avec le groupe. Aider les autres enfants à jouer avec lui. Apprendre le prénom des autres enfants. Intégrer l'enfant au maximum dans les activités de groupe. Essayer de respecter les rituels.</p> | <p>Anticiper les réactions afin de « prévenir » les éventuelles bêtises. Essayer de faire diversion. Rappeler les règles quand c'est nécessaire. Soutien de l'attention et de la concentration par la politesse. Lui expliquer ce qu'est l'amitié et lui montrer les bienfaits (jouer à plusieurs, rire...) et que l'agression ne donne pas envie de s'attacher. Expliquer clairement les codes de communication. Lui expliquer en quoi consiste l'entraide entre camarades et ses avantages. Lui donner des responsabilités. Faire prendre conscience du rôle de l'AVS et du respect que l'élève lui doit. Revenir ultérieurement sur l'incident en prenant l'enfant à part.</p> | <p>S'effacer dès que l'enseignant prend l'enfant dans un groupe.. Encourager à prendre part. Réexpliquer les règles si nécessaire.</p> | <p>Aider à relativiser les événements. Aider à accepter les changements.</p> |

A8. Soutien dans l'utilisation des aides techniques (outils de suppléance, ordinateurs, etc.)

De façon générale :

- Explorer le matériel avec l'enfant afin qu'il en acquière la maîtrise dans la limite de son handicap.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|--|---|---|---|--|
| <p>Adapter un poste spécifique avec clavier adapté. Prévoir les déplacements lors des ateliers.</p> <p>Faciliter le travail par la création d'outils adaptés (guide stylo, feuilles couleurs, coupe papier...).</p> | <p>Prévoir du matériel adapté.</p> <p>Aider à la maîtrise du clavier puis prendre du recul.</p> <p>Agrandir les textes sur l'écran</p> | <p>Se réunir régulièrement avec l'équipe éducative et la famille afin d'avoir de la cohérence.</p> <p>Inviter l'enfant à consulter le tableau des activités (pictogrammes)</p> <p>Utiliser le classeur PECS pour formuler les demandes.</p> | <p>L'ordinateur peut aider à canaliser l'attention.</p> <p>Prévoir du temps avec l'enseignant pour mettre en place les compétences TICE</p> | <p>Utiliser un pupitre.</p> <p>Aider la lecture en suivant avec un crayon, une règle.</p> | <p>Lui apprendre à agrandir les textes sur l'écran</p> |

A9. Accompagnement lors des activités physiques et sportives (ou de motricité)

De façon générale :

- Dans tous les cas, se concerter avec l'enseignant afin de travailler des compétences appropriées et spécifiques à cet élève.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|---|--|--|
| <p>Laisser l'élève explorer ses capacités même si elles sont restreintes. Mettre en valeur les efforts fournis. Donner à l'élève des tâches utiles au groupe (arbitrage...).</p> <p>Faciliter au maximum l'habillage et le déshabillage. Veiller à ne compenser que le handicap. Demander à l'élève de participer à l'installation du matériel. Adapter les exercices. Prévoir des activités adaptées mais à faire en groupe.</p> | <p>Accompagnement individuel très présent. Aide à la motricité. Rassurer. Créer les conditions de sécurité afin de rassurer l'enfant. Tenir la main si nécessaire et guider ensuite avec la voix en cas de déficience visuelle. Dans tous les cas, se concerter avec l'enseignant afin de travailler des compétences appropriées à cet élève.</p> | <p>Mettre en avant les progrès. L'enseignant évalue les capacités motrices. Sécuriser l'enfant dans un lieu fermé.</p> | <p>Désamorcer la violence par la parole. Questionner, échanger. Repréciser les limites. Attirer son attention. Faire prendre conscience du plaisir éprouvé dans la participation aux jeux collectifs.</p> | <p>Solliciter l'élève au même titre que ses camarades.</p> | <p>Aider l'élève en fonction des problèmes de latérisation rencontrés.</p> |

A10. Accompagnement lors des sorties de classes occasionnelles ou régulières

De façon générale :

- Faire en sorte que l'élève participe à toutes les sorties.
- Exercer une surveillance toujours active mais le plus souvent possible en retrait dans les limites du handicap.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|--|---|--|---|--|
| <p>Anticiper sur la sortie afin de savoir si les conditions permettent bien l'accueil de l'enfant.</p> <p>Jouer davantage sur le collectif et ainsi faire participer ses camarades.</p> <p>Mettre en place un tutorat.</p> <p>Se mettre en retrait dès que possible sans mettre l'élève en danger</p> | <p>Encourager un accompagnement par ses camarades</p> | <p>Faciliter le déplacement.</p> <p>Expliquer le changement de cadre.</p> | <p>Toujours veiller à la sécurité de l'élève et du groupe.</p> <p>Surveiller l'élève et n'intervenir qu'en cas de débordement.</p> | <p>Laisser l'enfant s'intégrer de lui-même au groupe.</p> <p>Etre réactif lors de situations difficiles.</p> <p>Prévenir l'enseignant afin d'adapter l'allure</p> | <p>Laisser à l'enseignant ses responsabilités d'encadrant.</p> |

A11. Accompagnement en situation d'évaluation (des acquis scolaires)

De façon générale :

- Ne jamais faire à la place de l'élève.
- Ne compenser que le handicap.
- Laisser l'enfant se tromper.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|---|---|---|
| <p>Connaître à l'avance les objectifs prévus et les compétences visées dans l'évaluation afin de prévoir et d'anticiper les obstacles matériels et physiques à la passation de l'épreuve. Compenser uniquement les difficultés motrices. Adapter le temps. Etre rédacteur sous la dictée de l'élève si ça s'avère nécessaire.</p> | <p>Prévoir toutes les compensations liées uniquement au handicap afin de mettre l'élève en situation réelle d'évaluation.</p> | <p>Aider l'enseignant à créer les conditions permettant d'évaluer les acquis</p> | <p>Canaliser l'attention de l'élève sur l'évaluation. Ne pas faire à sa place. Eventuellement, signaler à l'enseignant le refus d'investissement. Lui demander de relire pour vérifier. Eventuellement installer l'élève dans une salle calme</p> | <p>Se concerter avec l'enseignant afin d'adapter les évaluations aux capacités de l'élève. Bien connaître ce qui est évalué pour cet élève Ne pas modifier les sujets. Ne pas corriger les fautes</p> | <p>Etre vigilant sur les consignes de passation. Si par exemple ce sont des maths qui sont évaluées, on peut lire l'énoncé car on n'évalue pas de la lecture. Ne pas mettre l'élève en situation d'échec en cumulant les difficultés. Bien savoir ce qui est évalué. Adapter le temps. Ne pas modifier les sujets. Ne pas corriger les fautes Laisser le temps de faire l'évaluation.</p> |

B1. Aide aux déplacements dans l'établissement

De façon générale :

- Toutes les autorisations sont à demander à l'enseignant au même titre que les autres élèves.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|--|--|---|
| <p>Anticiper les sorties et entrées dans les classes. Faire en sorte qu'il n'y ait pas d'obstacle aux déplacements. (cartables, meubles...) Demander une rampe d'accès avec bandes antidérapantes. Installer sur un fauteuil que l'enfant manipulera seul. Si besoin, déménager la classe Visualiser le chemin sécurisé</p> | <p>Aider l'élève à repérer les lieux. Le laisser aller seul petit à petit. Observation discrète mais vigilante.</p> | <p>Nommer le lieu et l'objectif. Inciter à s'identifier au groupe en nommant l'enseignant, l'ATSEM, les autres élèves. Aider à repérer les lieux en visitant avec lui. Favoriser l'intégration au groupe en lui faisant prendre la main de différents enfants Inciter les autres enfants à l'aider en cas de difficultés</p> | <p>Surveiller discrètement mais de façon active.</p> | <p>Créer une relation de confiance entre l'AVS et l'élève.</p> | <p>Aider à bien repérer les lieux</p> |

B2. Accompagnement aux toilettes, en récréation

De façon générale :

- Laisser l'ATSEM s'occuper de l'enfant.
- N'intervenir qu'en cas de besoin spécifique lié au handicap.
- En récréation, se mettre en retrait le plus possible, tout en surveillant discrètement si nécessaire.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|---|--|---|---|--|
| <p>Lui apprendre à se laver les mains, à être propre et le laisser faire de plus en plus en fonction du degré de déficience.</p> <p>Voir le personnel médical pour les gestes adaptés.</p> <p>Apprendre aux autres élèves à adapter les jeux.</p> | <p>Aider l'élève à repérer les lieux.</p> <p>Le laisser aller seul.</p> | <p>Ritualiser, aider à se repérer dans l'espace et le temps en utilisant différents supports (timers, photos, emplois du temps...)</p> <p>Favoriser les interactions avec les autres mais respecter les besoins de s'isoler.</p> | <p>Surveiller tout en lui laissant de l'autonomie</p> | <p>Travailler par petits contrats successifs jusqu'à l'autonomie entière.</p> | |

B3. Accompagnement pendant les temps de repas (cantine, goûter)

De façon générale :

- N'intervenir qu'en cas de besoin.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|---|--|--|---|--|--|
| Aider à desservir. Laisser prendre son repas seul, même s'il se salit. N'intervenir qu'en cas de besoin | Aider l'élève à repérer les lieux. Faire le parcours avec lui puis le laisser y aller seul. | Dans la mesure du possible, laisser l'enfant seul sans AVS | Lui présenter le personnel de cantine, lui expliquer le fonctionnement, l'habituer. | N'intervenir qu'en cas de fatigue. | |

B4. Accompagnement à la garderie

De façon générale :

- S'attacher plus particulièrement à mettre l'élève en situation de sécurité.

| ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE MOTRICE | ENFANTS PRESENTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE (auditive ou visuelle) | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES AUTISTIQUES | ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT | ENFANTS PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE | ENFANTS AYANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES (Dys...) |
|--|--|---|---|--|--|
| Demander au personnel municipal d'organiser un tutorat pour le trajet. | Demander au personnel municipal d'organiser un tutorat pour le trajet. | Donner la main à un accompagnateur | Donner la main à un accompagnateur. | | |